

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
CH-3003 Berne

Lausanne, le 15 février 2021

Consultation: Stratégie pour le développement durable 2030

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet de consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030). C'est avec plaisir que nous vous faisons part de notre position.

Contexte général

L'Agenda 2030 pour le développement durable constitue le cadre de référence mis en place par la communauté internationale pour relever les principaux défis auxquels notre monde est confronté. Tous les États de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés sur le plan politique à mettre en œuvre cet Agenda à l'échelle nationale et internationale, ainsi qu'à atteindre, d'ici à 2030, les 17 objectifs de développement durable (ODD) qu'il définit.

L'Agenda 2030 n'est pas contraignant du point de vue du droit international, mais il pose un cadre de référence important pour le Conseil fédéral, tant au niveau de la politique intérieure que de la politique extérieure.

Objet du projet

L'exécutif fédéral estime que la Suisse est déjà très avancée s'agissant de certains objectifs de l'Agenda 2030. Elle dispose par exemple d'un système de formation de haute qualité et offre un bon accès aux soins à sa population. A ses yeux, des efforts supplémentaires restent cependant nécessaires dans certains domaines qui exigent des interventions particulières et une coordination accrue entre politiques sectorielles sur le plan fédéral.

Le Conseil fédéral a défini pour la Suisse des objectifs ainsi que des axes stratégiques pour la politique intérieure et extérieure de la Confédération. Il a choisi trois thèmes préférentiels: consommation et production durables, climat, énergie et biodiversité et, enfin, égalité des chances. Les auteurs de ce rapport notent que l'économie et le marché financier – tout comme la formation, la recherche et l'innovation – jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de rapprocher la Suisse des objectifs prioritaires de la stratégie.

Le principal défi consiste, aux yeux du Conseil fédéral, à aménager la croissance économique de manière à préserver la prospérité et le bien-être sans surexploiter les ressources naturelles. Pour lui, une croissance durable crée des possibilités d'emploi et de revenu stables pour la population et les entreprises, garantit des finances publiques saines sur le long terme et contribue simultanément au financement et à la réalisation des buts visés sur le plan social et écologique.

Appréciation

La CVCI salue le fait que le Conseil fédéral donne, avec cette stratégie, une orientation claire à sa politique en matière de durabilité. A cet égard, le choix des trois thèmes préférentiels est intéressant, mais reste subjectif. Même si tous les thèmes sont importants, on aurait pu choisir, entre autres, celui de l'industrie et de l'innovation. Il nous apparaît que la contribution des entreprises locales dans ce dernier domaine devrait être mieux intégrée dans la stratégie. La CVCI note toutefois avec intérêt que le gouvernement reconnaît un rôle important à l'économie «lorsqu'il s'agit de rapprocher la Suisse des objectifs prioritaires de la stratégie. La Confédération met en place des conditions-cadres favorables à cet effet et contribue ainsi au renforcement du pays sur le plan économique.» La Chambre se réjouit en outre que l'exécutif reconnaisse la grande importance de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.

Sur le fond, la CVCI juge indispensable que les principes énoncés dans la Stratégie de développement durable 2030 qui permettraient de resserrer les exigences réglementaires soient encadrés par un processus législatif. Les principes et objectifs doivent être mis en œuvre par les offices fédéraux «dans le cadre de leurs responsabilités». C'est pourquoi, la responsabilité personnelle de la société civile et du secteur privé doit rester le facteur décisif permettant d'atteindre les objectifs visés.

A noter que les organisations économiques ont participé à l'élaboration de la Stratégie via le groupe d'accompagnement Agenda 2030. Les contributions relatives au processus de développement, à l'implication des parties prenantes et à la légitimité politique de la stratégie, sont présentées dans une déclaration distincte.

En conclusion, la CVCI soutient dans les grandes lignes cette stratégie, qui est adaptée à l'évolution vers un monde plus durable. La CVCI est d'avis que l'ensemble de la société, en particulier l'économie, fournit une contribution essentielle à la réalisation des ODD, par le biais d'impulsions novatrices et d'activités concrètes. Dans ce sens, l'Etat doit veiller au maintien et au développement de bonnes conditions-cadres permettant d'octroyer une plus grande marge de manœuvre aux entreprises et de soutenir leur capacité d'innovation.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Philippe Miauton
Directeur-adjoint



Jean-François Krähenbühl
Chargé de communication